

## PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 1 avril 2019, à 18 h, à l'Édifice municipal.

---

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Mariane Cullen	-	Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Brian Cormier	-	Conseiller
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Denis Léger	-	Gérant du terrain de golf et de l'aréna

Absence : Raoul Boudreau - Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 03.

2. **Constatation du quorum**

La greffière constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé de Marc Boudreau**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

P19 – 04 – 057

- P19 – 04 – 058
5. **Taux et frais 2019 (ajout) – terrain de golf**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Gilberte Nowlan**  
Que le conseil accepte d'offrir un taux spécial au terrain de golf les dimanches, lundis (à l'exception des congés fériés) et les mardis, après 13 h, au coût de 50 \$ pour deux golfeurs incluant une voiturette pour 18 trous. **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 04 – 059
6. **Troisième lecture (par son titre) et adoption de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 38-6Z (rezonage de Roger Bourque)**  
**Proposé par Mariane Cullen**  
**Appuyé de Gilberte Nowlan**  
Que le conseil accepte la troisième lecture (par son titre) et l'adoption de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 38. **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 04 – 060
7. **Lecture intégrale de l'arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook (no 45)**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Joe Breau**  
Que le conseil accepte la lecture par numéro d'article de l'arrêté no 45 *Arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook* selon l'article 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*. **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 04 – 061
8. **Troisième lecture (par son titre) et adoption de l'arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook (no 45)**  
**Proposé par Mariane Cullen**  
**Appuyé de Gilberte Nowlan**  
Que le conseil accepte la troisième lecture (par son titre) et l'adoption de l'*Arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook* (no 45). **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 04 – 062
9. **Jumelage Scott-Memramcook – activités dans le cadre du CMA 2019**  
**Proposé par Gilberte Nowlan**  
**Appuyé de Joe Breau**  
Que le conseil accepte de faire l'achat de billets pour la présentation du spectacle *La Vallée des possibles* du 23 août 2019 pour les Louisianais faisant partie du jumelage Scott-Memramcook. De plus, que le conseil accepte qu'un souper-réception soit organisé au terrain de golf le mercredi 21 août 2019 (menu à déterminer) pour les Louisianais faisant partie du jumelage Scott-Memramcook, les membres du conseil et conjoint(e)s, les membres du comité de jumelage et conjoint(e)s et le personnel impliqué. Que le conseil accepte également de relocaliser sur la propriété de la municipalité la plaque et le banc installés en commémoration du jumelage Scott-Memramcook qui sont présentement situés devant le Monument-Lefebvre. **Adoptée à l'unanimité.**



La directive est donnée à l'administration de comptabiliser la liste des invités.

Il est suggéré d'ajouter des mets typiquement acadiens lors de la journée Memramcook dans le cadre du CMA, soit le 22 août. Il est aussi mentionné que la programmation a été modifiée pour que le groupe 3 Bob Night présente son spectacle avant Tina Gautreau afin de minimiser l'effet sonore lors du spectacle *La Vallée des possibles*.

- P19 – 04 – 063**
10. **Nominations – Mur de la reconnaissance des bénévoles**  
**Proposé par Mariane Cullen**  
**Appuyé de Marc Boudrau**  
Que le conseil accepte les nominations suivantes à être reconnues lors de la soirée annuelle de reconnaissance des bénévoles prévue le 8 avril prochain, à 19 h, au Club d'âge d'or de Pré-d'en-Haut :
- Art et culture – *Comité « Vive le Collège Saint-Joseph »*  
Sport et loisirs – *Cœurs Chauds – Warm Hearts*  
Bénévolat social – *Association pour l'intégration communautaire (l'Atelier l'Artisan)*
- Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 04 – 064**
11. **Équipement pour le terrain de golf – soumissions reçues**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Joe Breau**  
Que le conseil accepte de faire l'achat d'une 2019 Toro Workman HDX-Auto de l'entrepreneur Veseys Seeds Ltd. pour la somme de 33 971,16 \$ (TVH nette) et de faire l'achat d'une 2019 Toro ProPass 200 model 44701 de l'entrepreneur Veseys Seeds Ltd. pour la somme de 15 559,47 \$ (TVH nette) et que ces montants proviennent du compte *Paiement compte de banque capitale*. **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 04 – 065**
12. **Déclaration d'item excédentaire**  
**Proposé par Joe Breau**  
**Appuyé de Gilberte Nowlan**  
Que le conseil accepte de déclarer l'ancienne génératrice du Service d'incendie de Memramcook comme item excédentaire et autorise l'administration d'en faire la liquidation. **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 04 – 066**
13. **Demande d'emprunt – camion à feu**  
**Proposé par Mariane Cullen**  
**Appuyé de Brian Cormier**  
Que le Village de Memramcook demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée de 15 ans et la somme de 500 000 \$ pour l'achat d'un nouveau camion à feu. **Adoptée à l'unanimité.**

P19 – 04 – 067

14. **Demande de financement**  
**Proposé par Gilberte Nowlan**  
**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil autorise la trésorière à émettre et vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité du Village de Memramcook au montant de 1 385 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité du Village de Memramcook convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. **Adoptée à l'unanimité.**

15. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion est prévue le lundi 15 avril 2019, à 19 h. (réunion ordinaire)

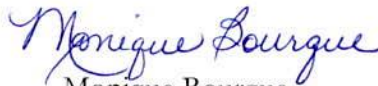
P19 – 04 – 068

16. **Levée de la réunion**  
**Proposé par Marc Boudreau**  
**Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 18 h 55.  
**Adoptée à l'unanimité.**



Michel Gaudet  
Maire



Monique Bourque  
Directrice générale/Greffière

*(préparé par Chantal Cormier)*